



## **LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL**

### **Commission Régionale des Compétitions**

#### **Procès-Verbal de la réunion plénière du 3 octobre 2018 à Champigneulles**

**Présidence** : Gérard SEITZ

**Membres** : Guy ANDRE, Rodolphe BALLIET, Gérard CASSEGRAIN, Patrice GRETHEN, André HAHN, Xavier HEILLETTE, Michel KEFF, Claude KEIME, Roland MEHN, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Gilles THIEBAUT, Jacky THIEBAUT, Jean-Marie THIRIET, Sébastien VILLEMIN, Francis WILLIG.

**Excusés** : Anne ORIGAS, Marc HOOG,

**Invités** : Joël MULLER, Stéphane HEILI.

Gérard SEITZ,

Ouvre la séance. Souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Informe que Michel RAMONET n'ayant plus de fonctions attachées à la Gestion des Compétitions ne participera plus aux réunions de la C.R.C.

Signale que Gilles THIEBAUT siègera dorénavant au sein de la Commission au titre du pôle FUTSAL. Lui laisse le soin de se présenter.

Puis, excuse Anne ORIGAS et Marc HOOG qui n'ont pu nous rejoindre car pris par ailleurs.

Rappelle l'ordre du jour dans ses grandes lignes. Ajoute qu'en tout début d'après-midi, la Commission procédera au tirage au sort du premier tour de la Coupe du GRAND EST.

#### **1) Carnet de famille**

Le Président,

Rend un chaleureux hommage à Hervé CANTIANI – Président du District MEUSE et Membre de plusieurs instances fédérales et/ou régionales qui vient de nous quitter, trop tôt et très rapidement, suite à une implacable maladie.

Hervé - personnage au franc parler dont l'honnêteté n'était jamais prise à défaut était fort apprécié de ses Collègues. Il fut un serviteur dévoué de notre sport favori.

Les Membres de la Commission présentent à IRENE son Epouse, à sa Famille et à ses proches leurs très sincères condoléances.

Demande qu'en sa mémoire nous observions une minute de silence.

## 2) **Adoption des Procès-Verbaux**

Les 3 procès-verbaux des réunions suivantes dont copies jointes au dossier remis en début de séance :

- Réunion restreinte du **jeudi 16 août 2018**,
- Réunion téléphonique du **jeudi 23 août 2018**,
- Et, la réunion téléphonique du **mercredi 29 août 2018**.

Ne font l'objet d'aucune observation. **Ils sont adoptés à l'unanimité.**

## 3) **Informations et communications**

Le Président,

Commente le **tableau « Championnat National 3 – accession et rétrogradations »** joint également au dossier.

Rappelle les conditions d'accession en National 2 et de rétrogradations en Régional 1.

Précise qu'en matière de **rétrogradations une exception peut se présenter** sur le nombre d'équipes reléguées. Ce serait dans le cas où en fin de saison aucune équipe de N2 appartenant à la L.G.E.F. ne descende en N3. Dans ce cas de figure ne seraient reléguées de N3 en R1 que les équipes classées 13èmes et 14èmes.

Au plan des repêchages, l'équipe classée 14° ne peut être repêchée.

Puis, cède la parole à Stéphane HEILI – Directeur de la Communication et du Développement - pour fournir des informations propres à la **Coupe du GRAND EST**.

Lequel, présente en avant-première, **le projet de déploiement** de l'épreuve.

Traite les points se rapportant aux dotations financières ou en matériel et à la prise en charge de certains frais.

Cite les nombreux partenaires qui ont répondu favorablement à sa démarche. Indiscutablement cette épreuve sera attractive, attrayante et fort bien dotée. Les niveaux des dotations surprendront plus d'un Club engagé.

**La Commission,**

**Remercie le Directeur de la Communication et du Développement**, de ses interventions auprès des partenaires concernés et des informations dispensées.

**Valide à l'unanimité le projet** qui sera soumis à l'approbation du Comité de Direction lors de la réunion du mercredi 10 octobre 2018.

## 4) **Procédure de remise des rencontres en période hivernale**

Le Président,

Remet à chaque participant une note reprenant l'ensemble des **dispositions** prévues pour la **période hivernale** dans le cas de **terrains impraticables**. Un **modèle intitulé de déclaration**

**préalable** d'impraticabilité des terrains et une **fiche de demande de remise des rencontres** viennent en complément de ladite note.

Ce document a été élaboré en étroite collaboration avec les **deux salariés responsables** des compétitions que sont Xavier HEILLETTE pour celles intéressant la catégorie « Seniors » et Maxime RINIE pour celles réservées aux « Jeunes ».

Figure dans ledit document les rubriques suivantes :

La procédure et les conditions dans lesquelles le règlement s'applique. La période retenue étant du 15 novembre au 15 mars.

Les circonstances exceptionnelles, le rôle des Arbitres, les mesures d'urgence, l'adresse officielle pour les demandes de report.

Le sujet des permanences est également abordé. A remarquer la grande implication des deux salariés précités et l'accompagnement de bénévoles se joignant à eux en cette période toujours délicate, sachant que compte tenu de l'étendue de la Ligue les conditions météorologiques sont parfois fort différentes d'un secteur à l'autre.

## **5) Règlement et Statut des Jeunes**

Jacky THIEBAUT,

Signale que l'étude progresse, qu'il y a lieu de prendre en compte les statuts spécifiques à chaque secteur.

Synthétise les réflexions formulées et les propositions émises par le groupe de travail dédié. La mise en application du Statut des Jeunes serait à programmer à l'horizon 2020/2021.

Fait part des questions demandant réponses notamment dans les domaines des retraits de points, rétrogradation ou interdiction d'accession et amendes, niveaux des diplômes des éducateurs.

Les Clubs de R1 et de R2 sont prioritairement concernés. Le Statut Régional doit se rapprocher du Statut Fédéral et en aucun cas contraire aux dispositions de celui-ci. Par contre, pour les Clubs de niveau R3 il est souhaitable que la réglementation soit moins « rigide ».

Patrice GRETHEN,

Ajoute que la philosophie recherchée est d'inciter les Clubs à se structurer. Une version sera présentée aux Membres du Comité de Direction lors de la réunion du 10 octobre 2018. Ensuite il y aura lieu de prévoir de soumettre ledit Statut à une prochaine Assemblée Générale.

## **6) Réglementation des Championnats Féminins et Futsal**

Jean Marie THIRIET,

Considère que le chantier ouvert dans le but de rédiger la réglementation afférente aux Championnats Féminins est très important. Qu'il n'est pas concevable de vouloir se précipiter. Explique les raisons pour lesquelles ladite réglementation ne sera pas présentée lors de la prochaine A.G. de Ligue fixée au samedi 3 novembre 2018.

Francis WILLIG,

Annonce que le Championnat Futsal ne pourra pas être mis sur pied avant le début de la saison 2020/2021, voire 2021/2022. Fait état de l'avancement des travaux, de la situation à ce jour régnant dans les trois Secteurs. Signale qu'il n'y a plus de Championnat R1 en LORRAINE. Et qu'en CHAMPAGNE-ARDENNE seul le District MARNE proposera un Championnat de Niveau Départemental. Rappelle les difficultés rencontrées pour organiser un Championnat régional à savoir : les longs déplacements à effectuer.

Evoque le Plan de Développement Fédéral réservé au Futsal, en s'arrêtant sur le nombre de doubles licences à respecter.

## **7) Point sur les Compétitions**

Xavier HEILLETTE et Maxime RINIE,

Preennent tour à tour la parole. Font le point, à ce jour, des compétitions gérées par la L.G.E.F.

### **• National 3**

Sachant que le calendrier de la présente saison comporte 4 journées de moins que celui de la saison précédente. Le weekend prochain, nous en serons à la 7<sup>e</sup> journée. Cette compétition est homogène. THAON-LES-VOSGES, actuellement en tête, constitue une bonne surprise.

### **• Régional 1**

Trois rencontres sont en retard

### **• Régional 2**

Quatorze rencontres n'ont pas pu avoir lieu du fait des intempéries survenues les 22 et 23 septembre 2018.

### **• Régional 3**

Trois matches sont à reprogrammer.

### **• Jeunes : Championnat U15 Grand Est ORANGE**

L'équipe du F.C. METZ domine ce début de Championnat. Devance celles de l'A.S.NANCY-LORRAINE et du R.C. STRASBOURG. Cette épreuve donne grande satisfaction.

### **• Coupes**

#### **Coupe de France**

##### Alsace :

- Bon nombre de surprises a été enregistré.

##### Champagne – Ardenne :

- Rien de spécial à retenir.

## Lorraine

- Retour sur le tirage au sort du tour précédent. Reste un seul Club de District.

### **Tirage au sort du 5° tour**

Aura lieu ce soir pour l'ensemble du territoire dans les locaux du Crédit Agricole à Champigny sur Vesle (Près de Reims)

- **Dotations :**

A noter que les Clubs engagés et encore qualifiés sont très satisfaits des nouvelles dispositions financières apportées depuis cette saison.

### **Coupe du GRAND EST**

Le tirage du premier tour de la toute nouvelle Coupe du Grand aura lieu cet après-midi, ici, dans les locaux de Ligue. Cette épreuve réservée aux équipes de R3, R2, R1 et N3, ainsi que les équipes secondes qui évoluent en Nationale3 et les équipes secondes des clubs évoluant en National2. Les matches sont fixés aux samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018.

Les deux Responsables des Compétitions apportent des précisions sur la formation des groupes et la répartition des équipes à l'intérieur de ceux-ci. Remettent la liste détaillée.

Expliquent les modalités du tirage.

Gérard SEITZ,

Attire l'attention des Membres sur l'important travail réalisé en amont des tirages par XAVIER et MAXIME et des déplacements qu'ils ont effectués.

Les remercie très sincèrement de leur précieuse collaboration et des efforts consentis afin d'être prêts dans les délais.

- **Féminines**

La Coupe de France, perd quelque peu de son lustre. Le tirage au sort du 3° tour aura lieu ici même en fin de matinée. 23 équipes restent en lice. Les 11 matches se dérouleront le dimanche 14 octobre 2018. Une équipe sera exempte.

- **Coupe Gambardella – Crédit Agricole**

Le tirage au sort du 3° tour de l'épreuve-reine de nos catégories de jeunes s'est déroulé hier dans les locaux de notre partenaire à METZ qui nous a réservé le meilleur accueil.

Les rencontres se dérouleront les samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018

- **Futsal**

Francis WILLIG,

Emet une proposition pour le développement des pratiques diversifiées et notamment celles du Futsal et du Beach Soccer. Souhaiterait qu'un cadre technique de l'E.T.R. soit désigné sur le Secteur de Champagne Ardenne.

Après échanges, il s'avère que suite ne pourra être donnée, le référent technique ayant en charge le développement de ces pratiques sur l'ensemble de la Ligue gèrera ce dossier.

## **8) Agenda et Questions Diverses**

### **Financement des Compétitions de Jeunes et Aides aux Clubs.**

Patrice GRETHEN,

Suite aux demandes de quelques Clubs et aux dispositions prises avant la fusion par la CHAMPAGNE - ARDENNE pose la question s'il y a eu évolution en ce domaine.

Jean-Marie THIRIET,

Fait savoir qu'étude est en cours. Elle a pour socles un système de péréquation ou approchant. Il faudra définir avec exactitude à quelles catégories d'âge, pour quel type de compétitions et les critères à prendre en compte.

**La prochaine réunion plénière de la Commission** est fixée à la date **du mercredi 5 décembre 2018**. Elle se tiendra à **STRASBOURG** ;

**Le Président,**

**Gérard SEITZ**

**Le Secrétaire,**

**Gérard CASSEGRAIN**

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7\* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

*\* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 31 des Règlements Particuliers de la LGEF, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*